

Le Mot du Maire

Point sur le dossier carrière souterraine :

Lors du dernier conseil du 14 avril, j'ai informé le conseil que les premières conclusions seront complétées avec le rapport sur la cartographie courant mai.

En effet, il y a lieu de préciser les limites du domaine public dans les carrières vis-à-vis des propriétés privées pour établir des devis précis avec les volumétries respectives.

J'ai également rappelé qu'un devoir de précaution s'imposait le temps de rassembler tous les éléments, les documents en notre possession sont consultables en mairie, comme indiqué dans la gazette municipale d'avril 2025. Nous allons rencontrer le Préfet pour étudier le financement des préconisations suite au rapport géotechnique.

MERCI au **Comité des Fêtes Habarcq** pour votre implication à cette première fête du printemps dont le thème principal était la fleur dans tous ses états (fleurs, plantes, jardin...)

Quel plaisir de voir des artisans, artistes et des peintres heureux, qui ont apprécié l'organisation dans un cadre bucolique. Une journée intense avec une bonne Ambiance, la Simplicité, des Sourires : ça fait plaisir !

Spécial budget

Le Conseil Municipal s'est réuni le 14 avril dernier, les différents points inscrits à l'ordre du jour ont été validés : fidèles à notre engagement, nous gérons en toute transparence, retrouvez l'intégralité des délibérations sur <https://habarcq.fr/votre-commune/conseil-municipal/deliberation/>

Rappel :

La consultation du livre des comptes est un droit à chaque administré, aux horaires de permanence.

Madame la secrétaire a informé l'assemblée que personne n'est venu le consulter pour l'année 2024.

Le comptable du Trésor Public vérifie et contrôle, avant d'engager la dépense des factures.

La commune est tenue de présenter un compte administratif puis la Direction Générale des Finances Publiques émet un compte de gestion de l'année échue : les deux comptes doivent être concordants avant le vote du conseil municipal.

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 :

Le compte financier unique 2024 (fusion du compte administratif et de gestion) a été clôturé avec un excédent de 111 826.92 € malgré les dotations en baisse. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal l'a approuvé.

Notre échéancier du remboursement de l'emprunt reste identique aux années antérieures.

BUDGET PRIMITIF 2025

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime, a approuvé le budget primitif 2025 tout en sachant qu'un budget modificatif interviendra au cours de l'année en fonction des travaux nécessaires pour la carrière souterraine.

VOTE DES TAUX DES TAXES COMMUNALES FONCIER BATI ET NON BATI.

Comme chaque année, j'ai proposé la **reconduction à l'identique du taux de 2024**. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal ont décidé à l'unanimité de voter les taux suivants :

taxe foncière bâtie : 32,03 % - taxe foncière non bâtie : 36,18 %.

Subventions communales 2025 aux associations

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal ont décidé à l'unanimité d'attribuer :

- Coopérative école d'Habarcq et l'Association RPI du GY : 120€ chacune
- Club Sportif d' Habarcq Football : 1000€
- Association Donneurs de sang Agnez : 50€

La subvention demandée par le comité des fêtes sera traitée après l'assemblée générale de juin.



Projection travaux 2025 :

En fonction du rapport géotechnique, des préconisations, devis, délais au regard des carrières souterraines, la prudence financière s'impose !

Comme indiqué le mois dernier, l'enfouissement électrique de la rue d'Aubigny débutera à la mi-juin et la rénovation partielle de la salle des fêtes est reportée...

Rappel : Une commune possède 2 leviers pour financer son fonctionnement et son investissement : les prélèvements sur le foncier et l'emprunt.

Bref, toute décision est en accord avec nos possibilités financières et l'endettement de notre commune.

Infos Municipales

Cérémonie du 8 Mai :

Comme chaque année, nous vous invitons à célébrer ensemble l'armistice de la guerre 1939 - 1945. Nous vous donnons rendez-vous le jeudi 8 mai à 11h00 devant la mairie. Après l'allocution du Maire, le dépôt de gerbes se fera au monument aux morts. Nous espérons vous voir nombreux à cette cérémonie, qui sera suivie d'un vin d'honneur à l'Escale.



Fermeture de la mairie et de l'Agence Postale Communale :

En raison des congés, l'agence postale sera fermée les 2/3 et 9/10 mai, la mairie sera fermée les 2 et 9 mai.

Contrôle des poteaux incendie le 16 mai et balayeuse le 30 mai

Dératisation Mai 2025 :

La commune offre du raticide à hauteur de 5 sachets par habitation.

Pour rendre le traitement efficace, il est **important et nécessaire** que la dératisation se fasse partout en même temps (même si vous ne pensez pas avoir de rats sur votre terrain) durant les mois de mai et octobre. Un enregistrement sera effectué pour un meilleur suivi.

Chaque habitant pourra venir retirer du raticide à l'agence postale **uniquement les mardis et samedis** de 8h à 12h. Merci de venir avec votre sac cabas.



Le comité des fêtes d'HABARCQ vous a proposé en avril :

MERCI à Christine, Lauryne, Catie, Muriel, les Stéphanie's & Stéphane, Elisabeth, Catherine, Odette, Marie, Corinne, Jean-Michel, Pierre, Clément, Marc, Élie, Philippe, Toni, Sébastien, Olivier et Nicolas



Eglise ouverte :

Dans le cadre du réseau « Églises Ouvertes », l'église Saint Martin sera ouverte du jeudi 1er mai au 27 septembre : les jeudis et vendredis de 9h à 17h, et les samedis matin de 9h à 12h.

➔ Prochaine messe à Habarcq le 31 mai à 18h30